CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2025

LA LISTE DES DELIBERATIONS

PRESIDENT : M. JAMETSEANCE Ouverte à : 20H02SECRETAIRE : M. BOULIGNACLevée à : 21H12

Participants	Présents	Absents	Excusés	Représenté(e) par :
JAMET Bernard	X			
WILLIOT Claude	X			
GORZA Laurent	X			
TROUZIER-EVEQUE Laurence	X			
FLAMENT Nicolas	X			
ABDELOUHAB Nasséra	X			
PORTIER Daniel	X			
CAMPAGNE Séverine	X			
PURGAL Frédéric	X			
BRULE Marie-Claude	X			
CAPBLANC Nathalie	X			
FABRE François	X			
AUBIN Martine	X			
FAUCONNIER Evelyne	X			
BOULIGNAC Gabriel	X			
RICARD Agnès	X			
HELT Liliane	X			
SAGBOHAN Esaïe			X	M. WILLIOT
PERRET Jean-Claude	X			
QUEYRAT-MAUGIN Sylvie			X	MME TROUZIER EVEQUE
BOISCO Maxime	X			
GUEUDIN Daniel			X	М. ЈАМЕТ
TOUMI Nadia			X	MME ABDELOUHAB
KERGOAT Pierre	X			
ROZOT Roger	X			
ENGUERRAND Sylvie	X			
PONCHEL Nicolas		X		
SAIDI Yasmina		X		
LEGUEIL Manuel		X		
LAMARCHE François		X		
ZAMBUJO Benoît		X		
FLEURIER Nicolas	X			
RODRIGUEZ Lola	X			
CHRISTIN Marie-Evelyne			X	
JACQUET-LEGER Célia	X			

SECRETAIRE DE SEANCE ELU: M. BOULIGNAC

Ière, IIème et IIIème COMMISSIONS

OBJET	COMMISSIONS			
	N°	Rapporteur	Observations	
<u>Vie des assemblées</u> Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 février 2025 - Approbation Délibération N°2025/15	Ière IIème IIIème	М. Јамет	Accord du Conseil à l'unanimité 1 abstention : Mme RODRIGUEZ Ne prend pas part au vote M. FLEURIER	

DECIDE:

Article 1 : d'arrêter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 mars 2025, comme ci-annexé.

Article 2 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

URBANISME, PATRIMOINE ET CADRE DE VIE

OBJET	COMMISSIONS			
	N°	Rapporteur	Observations	
POLE URBANISME/PATRIMOINE/CADRE DE VIE Vie des quartiers Occupation du domaine public à titre gratuit pour les exposants, lors du Printemps à Sannois Délibération N°2025/16	Ière	M. Perret	Accord du Conseil à l'unanimité	

DECIDE:

Article 1 : d'autoriser l'occupation du domaine public à titre gratuit pour les exposants installés dans le square Jean Mermoz, le samedi 5 avril 2025 de 10 heures à 17 heures à l'occasion du « Printemps à Sannois ».

Article 2 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

POLE URBANISME/PATRIMOINE/CADRE			Accord du Conseil à
<u>DE VIE</u> <u>Vie des quartiers</u> Convention de partenariat – vide grenier du boulevard Gambetta	Ière	Mme Fauconnier	l'unanimité
Délibération N°2025/17			

DECIDE:

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat entre l'association Lions Club de Sannois, Herblay, La Frette Rive de Seine organisateur et la ville de Sannois dans le cadre du vide grenier qui aura lieu le dimanche 18 mai 2025 de 9h à 18h, du 5 au 105 boulevard Gambetta, rue des Conches et rue du Bas des Conches, telle qu'annexée.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention de partenariat.

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de San dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administrat Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiai l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

PROXIMITE ET SOLIDARITES

OBJET	COMMISSIONS		
	N°	Rapporteur	Observations
Pole Proximite et solidarite Police Municipale Convention relative à la mise à disposition du SDIS 95 d'une installation communale Délibération N°2025/18	Ière	Mme Trouzier Eveque	Accord du Conseil à l'unanimité

DECIDE:

- Article 1 : d'approuver la convention relative à la mise à disposition d'une installation communale, ci-annexée.
- Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec le SDIS 95.

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

POLE PROXIMITE ET SOLIDARITE Jeunesse Convention relative à l'intervention d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré	Ière	Mme Campagne	Accord du Conseil à l'unanimité
Délibération N°2025/19			

DECIDE:

- Article 1 : d'approuver la convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré, ci-annexée.
- Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles ou représentant ladite convention.
- Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

RESSOURCES

OBJET	COMMISSIONS				
	N°	Rapporteur	Observations		
Pole Ressources Vie des Assemblées Rapport de situation comparée en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2024 Délibération N°2025/20		MME AUBIN	Donné acte		

DECIDE:

Article 1 : de donner acte de la tenue du débat concernant le rapport 2024 sur la situation comparée en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Article 2 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

POLE RESSOURCES	Donné acte
<u>Finances</u>	
Budget principal ville – Rapport et débat	
d'Orientation Budgétaire - Budget	MME ABELOUHAB
Primitif 2025	
Délibération N°2025/21	

DECIDE:

Article 1 : de donner acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire du Budget Principal 2025 de la Ville.

Article 2 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

POLE RESSOURCES Finances Budget Principal 2025 - inscription de crédits par anticipation	MME ABELOUHAB	Accord du Conseil à la majorité 2 contre : M. FLEURIER Mme RODRIGUEZ
Délibération N°2025/22		1 Abstention : Mme JACQUET LEGER

DECIDE:

Article 1 : d'inscrire par anticipation un montant supplémentaire de 1 500,00 € au chapitre 16 (immobilisations corporelles), compte 165 (dépôts et cautionnements reçus) ce qui portera le montant total des crédits 2025 inscrits par anticipation à la somme

2 165 411,00€ tel qu'indiqué au tableau ci-dessous.

2 100 .1	1,00 c tel qu'illalque au tableau	CI GCBBOGB	•					
		BP 2024	DM 2024	TOTAL crédits	25%	33%	Crédits	Crédits
				2024			anticipés	anticipés
							déjà votés	votés ce
							(Délib	jour
							2024/151)	
CHAP 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 851 000		2 851 000	712 750			1 500
CHAP 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 100 471	- 156 385	944 086	236 021		155 000	
CHAP 204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	35 000	12 800	47 800	11 950		8 000	
CHAP 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 754 178	- 26 099	4 728 079	1 182 019		995 000	
CHAP 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 502 800	438 834	3 941 634	985 408		640 000	
	AP20	24-01 REHABILI	TATION VILL	A ROZEE				
CHAP 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	106 340	70 900	177 240		58 489	58 489	
AP2024-02 CREATION POLE SANTE								
CHAP 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	249 690	288 860	538 550		177 721	177 721	
	AP2024	-03 CREATION	ECOLE DE TRA	ANSITION				
CHAP 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	142 640	95 090	237 730		78 450	78 450	
	AP2024-04 RENOVATION ECOLE JULES FERRY							
CHAP 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 180		93 180		30 749	30 749	
CHAP 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	62 130		62 130		20 502	20 502	

Article 2 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

POLE RESSOURCES			Accord du Conseil à l'unanimité			
Finances Créances éteintes – Effacement de dettes		MME ABELOUHAB				
Délibération N°2025/23						
DECIDE:						

- Article 1 : l'effacement des dettes pour un montant total de 2 783,39€ estconstaté,
- Article 2 : la dépense correspondante est imputée au compte 6542 du budget en cours.

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

POLE RESSOURCES		Accord du Conseil à l'unanimité
Affaires Juridiques Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de l'implantation de dispositifs photovoltaïques	MME TROUZIER EVEQUE	
Délibération N°2025/24		

DECIDE:

Article 1 : d'adhérer au groupement de commandes pour l'implantation de dispositifs photovoltaïques.

Article 2 : d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant la Communauté d'Agglomération Val Parisis coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de San dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administrat. Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiair l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : https://www.telerecours.fr.

EMPLOI DELEGATION DE POUVOIRS DU MAIRE

DELEGATIONS DE POUVOIRS CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2025

-=-=-=-

N°2025/01 à N°2025/02 N°2025/04 à N°2025/05 N°2025/13 à N°2024/17	} } Compte rendu des Marchés Publics 2025 passés par délégation de pouvoirs } }
N°2025/03	Référé préventif Pôle Santé- désignation avocat
N°2025/06	} Modification du plafond d'encaisse de la régie de recettes « Culture » RR101-21 - Ville
N°2025/07	} Contrat de séjours été - Au camp d'été de Saint Sorlin d'Arves du 25 au 30 aout 2025
N°2025/08	} Tarif des représentations pour les collégiens et les lycéens - saison culturelle 2024-2025
N°2025/09	} Modifications des Tarifs Moulin historique de Sannois
N°2025/10	} Tarif des « ateliers expo » de la Maison des Loisirs et des Arts
N°2025/11	} Service culturel - tarifs des ventes de petite restauration et vestiaire
N°2025/12 - le monde merv	} Gratuité pour les familles des élèves CHAM et du centre social Eliane Chouchena – Quatuor Debussy eilleux de Miyazak

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL PREVU LE

JEUDI 3 AVRIL 2025 A 20H